



## Solidarité Associative avec le Burkina Faso

### Lettre d'information n° 2023/1

21 décembre 2023

#### Le mot de la Présidente...

2023 aura été une année difficile pour le Burkina Faso. Sur fond de tensions politiques importantes entre nos deux pays, un risque terroriste qui reste prégnant, des difficultés sanitaires, et des difficultés administratives imprévues, notre Association a du mal à trouver un mode d'action qui soit le plus adapté possible. Nous avons choisi de maintenir notre aide à la scolarisation des jeunes filles défavorisées (dépenses courantes), mais nous avons gelé notre participation financière au projet de rénovation des installations de l'internat du collège, en attendant que la situation se stabilise. C'est un exercice difficile entre assurer le bien-être des élèves, et l'utilisation judicieuse et sécurisée des dons généreux que vous faites régulièrement. Nous restons dans l'Espérance que la situation s'améliore rapidement, pour que notre participation au projet d'investissement se finalise ! Restons mobilisés d'ici-là...

**Marianne**

#### Les nouvelles de la rentrée 2023-2024 (Sœur Léontine)



La rentrée scolaire au collège Sainte Marie de l'Annonciation de Nasso a eu lieu, cette année, le 11 septembre 2023.

La première semaine de la rentrée a été consacrée aux activités d'intégration, à la lecture et explication du règlement intérieure et à l'organisation des groupes (choix des responsables de groupe, inscription dans les différents comités et mouvements d'action catholiques...).

Pour cette rentrée scolaire 2023-2024, le collège a accueilli au total **137 filles** (soit 3 élèves de moins que l'année précédente), réparties comme suit :

Classe de 6 <sup>ème</sup>	Classe de 5 <sup>ème</sup>	Classe de 4 <sup>ème</sup>	Classe de 3 <sup>ème</sup>	TOTAL
<b>51</b>	<b>31</b>	<b>32</b>	<b>23</b>	<b>137</b>

Comme à l'accoutumée, nous avons participé à l'Assemblée Générale qui a réuni l'ensemble des élèves et des enseignants, le samedi 16 septembre 2023 pour les présentations, les explications du règlement intérieur de l'établissement et autres consignes en vue du lancement de l'année scolaire 2023-2024. Les cours ont effectivement démarré le 18 septembre à 7h.

Voici le tableau des résultats scolaires pour l'année 2022-2023 :

CLASSES	TOTAL	PASSAGES	REDOUBLANTES	EXCLUES	ABANDONS
6 <sup>ème</sup>	42	31	11	0	0
5 <sup>ème</sup>	38	32	4	2	0
4 <sup>ème</sup>	35	22	12	1	0
3 <sup>ème</sup>	25	24		1	0
<b>TOTAUX</b>	<b>140</b>	<b>110</b>	<b>27</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

Les élèves de la classe de 3<sup>ème</sup>, au nombre de 25, ont réussi à leur BEPC au taux de 96% soit 24 sur 25.

Les cours se poursuivent normalement. Nous pouvons signaler une augmentation des effectifs au niveau du recrutement en classe de 6<sup>ème</sup> à cause de l'engouement des parents d'élèves à la recherche d'un meilleur cadre d'éducation pour leurs enfants. Hélas, certains élèves n'ont pu nous rejoindre à cause du blocus sur certaines zones rouges dû au climat sécuritaire qui prévaut dans le pays. Nous comptons parmi nos élèves des enfants de parents qui sont des déplacés internes.

Nous observons également la recrudescence du *palu-dengue* qui a affecté négativement notre premier trimestre en ces débuts, le nombre d'élèves à conduire dans les centres sanitaires a plus que doublé par rapport aux années précédentes...

**Sœur Léontine PARE**

## **Nous nous mobilisons pour l'association...**



10 mars Soirée Pain-Pomme à Romigny



02 avril Course des jeunes au Prieuré



1<sup>er</sup> juillet Randonnée à l'Abbaye du Val d'Igny



## **Agenda 2024**

**09/02/2024** : 20h00 Assemblée Générale de l'association SAB à Châtillon sur Marne

**06/04/2024** : **Action Solidaire** des jeunes (et moins jeunes...) au Prieuré (*ou ailleurs*)

**06/07/2024** : au matin, **6<sup>ème</sup> édition** de la randonnée de l'Abbaye du Val d'Igny.

## **Faites un don pour soutenir l'Association**

**Un reçu fiscal vous sera délivré (66%) sur la totalité de votre don**

✂ ===== A découper ou à recopier sur papier libre ===== ✂

**Soutien à l'Association Solidarité Associative avec le Burkina Faso**

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Adresse mèl : .....

Souhaite soutenir l'action fraternelle et humanitaire de l'Association et verse à cet effet la somme de .....euros. (Chèque à l'ordre de "**Association S.A.B.**")

Bulletin à renvoyer à : Association Solidarité Associative avec le Burkina Faso  
1, rue Gaussard 51 700 CHATILLON sur Marne